

Féminisation des noms de métiers : égalité ou piège ?

Autor(en): **Haefeli, Monica / Serrano, Yeny**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[96] (2008)**

Heft 1524

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Féminisation des noms de métiers égalité ou piège?

Féminiser les noms de métiers pour diminuer les discriminations sexuelles sur le marché du travail et encourager les femmes à se projeter dans un plus large éventail de professions, en un mot pour briser le fameux plafond de verre. Pour faire le point sur l'efficacité de cette démarche, une série de trois articles dont les points de vue divergent. Et pour commencer, l'avis de la linguiste Claire Forel : «*Tant que le pouvoir et les postes intéressants sont détenus par les hommes, vous pouvez avoir tous les noms féminins que vous voulez, la situation ne changera pas*». *Eclairage.*

Monica Haefeli et Yeny Serrano

Linguiste chargée d'enseignement à l'Université de Genève, Claire Forel précise qu'il faut tenir compte de deux aspects. Tout d'abord, la pertinence: «*Si vous mettez tous les noms de métiers au féminin, vous obligez à passer par l'affirmation du sexe. Si vous êtes médecin, pour soigner quelqu'un, ça n'a pas d'importance que vous soyez une femme ou un homme. Ce qui est pertinent, c'est de sauver la personne*». Et de poursuivre «*que vous soyez enseignant ou médecin, que vous soyez blanc ou noir, ça n'a aucune importance pour la fonction que vous exercez. Mais si vous voulez faire une publicité pour un shampoing pour blonds, il est clair que c'est important... alors c'est exactement la même chose pour les femmes, mais ça, on a du mal à l'admettre*».

Le deuxième aspect concerne les contraintes imposées par la langue. Dans certains cas, elle oblige à afficher le sexe. Pour les personnes qui enseignent à l'école primaire ou maternelle, il y a institutrice et instituteur. Autrement dit, s'il s'agit d'une femme qui exerce ce métier, la langue contraint à mettre en avant cette caractéristique. En revanche, dans le cas de médecin, la langue française n'oblige pas à «montrer» le sexe de la personne exerçant la profession.

Le genre ne réfère pas forcément au sexe

Par ailleurs, pour certaines langues - dont le français - la morphologie des mots impose un genre: féminin ou masculin. Il s'agit alors d'une caractéristique arbitraire dans le sens où, par exemple, en français ou en espagnol «lune» est un mot de genre féminin et «soleil» est masculin. En allemand, c'est l'inverse (*die Sonne, der Mond*). Dans ce cas, le genre des mots influence la perception des individus et incite à faire une adéquation entre genre et sexe. Selon Claire Forel, c'est justement là qu'est le problème: nous assimilons le genre masculin au sexe masculin. Alors qu'on pourrait penser à éduquer les individus dans le sens que le genre ne réfère pas forcément au sexe. Ainsi, on n'aurait pas besoin de mettre en avant une caractéristique qui n'est pas toujours pertinente.

En voulant féminiser à tout prix, certains mouvements féministes cherchaient à changer la perception. Mais dans la pratique, la féminisation peut mener à des effets non désirés. A ce propos, la linguiste rappelle l'exemple de «sage-femme». Ce métier a été exercé par les femmes dès son origine. Lorsque des hommes ont voulu le pratiquer, il a fallu chercher comment les nommer. On parle alors de «sage-femme homme» ou «homme sage-femme». Cet exemple illustre à quel point une mesure qui voulait contester la discrimination peut parfois être elle-

même discriminatoire. Un autre exemple d'effet non désiré concerne le cas des femmes qui occupent des postes à haute responsabilité comme doyen.ne ou directeur/trice. En général, ces dernières préfèrent désigner leur fonction au masculin. En effet, elles se sont aperçues que lorsqu'on féminise leur titre, leur fonction est perçue comme moins importante que leurs équivalents masculins...

Le langage reflète la perception de la réalité

Ces deux exemples montrent les limites de la féminisation lorsque le contexte social n'est pas prêt. Ainsi, Claire Forel soutient que le problème est social et non pas langagier. En féminisant tous les noms des métiers, les féministes ont prévu un effet d'entraînement et espéraient que les femmes se sentiraient prêtes à exercer des métiers censés être exclusivement masculins. Mais, «*tant que le pouvoir et les postes intéressants sont détenus par les hommes, vous pouvez avoir tous les noms féminins que vous voulez, la situation ne changera pas*». Le langage ne reflète pas la réalité, mais la manière dont la société a construit sa perception de la réalité. C'est donc «*cette perception de la réalité qu'il faut changer et le langage, en principe, devrait suivre*».